



1-800-561-9465
Tel: 514-956-7503
Fax: 514-956-7504

Internet: www.megs.ca
Email : support@megs.ca

PRICIPAUX BUREAUX DE VENTES

Montréal (Siège Social)	St-Laurent	Tél : 514-956-7503	Fax : 514-956-7504
Ottawa	Nepean	Tél : 613-226-4228	Fax : 613-226-4229
Québec	Québec	Tél : 418-834-7447	Fax : 418-834-3774

Oxygène Liquide

INFORMATION SUR LE PRODUIT

PRODUIT Oxygène liquide
NOM COMMERCIAL Oxygène liquide
DÉNOMINATION CHIMIQUE Oxygène liquéfié
SYNONYMES Oxygène liquide réfrigéré
FORMULE O₂
FAMILLE CHIMIQUE Comburant
NOM DU PRODUCTEUR MEGS Inc.
ADRESSE DU PRODUCTEUR 2675 De Miniac
Ville St-Laurent, Québec, H4S1E5
NOM DU FOURNISSEUR MEGS Inc.
ADRESSE DU FOURNISSEUR 2675 De Miniac
Ville St-Laurent, Québec, H4S1E5
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE (800) 561-9465
MASSE MOLÉCULAIRE 32.00
USAGE DU PRODUIT Divers
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PRODUIT UN 1073

INGRÉDIENTS DANGEREUX

DÉNOMINATION CHIMIQUE	CONCENTRATION	NUM. CAS	DL(50)	CL(50)
Oxygène	100%	7782	Aucune	Aucune

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT DU PRODUIT Gaz et liquide cryogéniques

APPARENCE Liquide limpide; bleu pâle et inodore;
gaz incolore

ODEUR Inodore

SEUIL OLFACTIF Sans objet

DENSITÉ RELATIVE (H₂O = 1) Au Point d'ébullition = 1.14

TENSION DE VAPEUR Sans objet (gaz)

DENSITÉ RELATIVE (air = 1) 1.11

TAUX D'ÉVAPORATION Varie selon l'état du récipient

POINT D'ÉBULLITION -183.97°C

POINT DE CONGÉLATION -218.6°C

pH Sans objet

MASSE VOLUMIQUE Liquide au point d'ébullition = 1.141
kg/m³
Vapeur à 15°C, 101.3 kPa = 1.353
kg/m³

COEFFICIENT DE RÉPARTITION Coefficient de Bunsen à 15°C = 0.0342
EAU/HUILE

RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ	Gaz ininflammable
MOYENS D'EXTINCTION	En cas d'incendie où l'oxygène est le comburant, arroser copieusement d'eau.
POINT ÉCLAIR ET MÉTHODE DE DÉTERMINATION	Gaz ininflammable
SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITÉ (% PAR VOL.)	Gaz ininflammable
SEUIL MINIMAL D'INFLAMMABILITÉ (% PAR VOL.)	Gaz ininflammable
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	Gaz ininflammable
CLASSIFICATION D'INFLAMMABILITÉ	Gaz ininflammable
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX	Gaz ininflammable
DONNÉES SUR L'EXPLOSIVITÉ	Gaz ininflammable
SENSIBILITÉ À UNE DÉCHARGE STATIQUE	Aucune

RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE

Stable relativement à la décomposition.

MATIÈRES INCOMPATIBLES

Toutes matières inflammables, en particulier les huiles et les graisses

CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ

L'oxygène est réactif sous diverses conditions, températures et pressions. Tous les éléments, sauf les gaz inertes, se combinent directement avec l'oxygène pour former des oxydes. La réactivité augmente avec la température.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Aucun

PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES DE PÉNÉTRATION

CONTACT AVEC LA PEAU: Risques de gelures ou d'engelures en cas d'éclaboussures dans les yeux ou de contact avec le liquide cryogénique ou des canalisations froides de liquide.

ABSORPTION PAR LA PEAU: Aucune

CONTACT OCULAIRE: Voir Contact avec la peau ci-dessus.

INHALATION: L'inhalation de fortes concentrations (supérieures à 75 % molaire) fait apparaître les symptômes d'hyperoxie: crampes, nausées, vertige, hypothermie, amblyopie, gêne respiratoire, bradycardie, syncope et crise convulsive pouvant entraîner la mort. À des concentrations de 100% et à pression élevée, l'oxygène est reconnu comme une substance toxique du système nerveux central (SNC). Pour d'autres données sur l'hyperoxie en ce qui a trait à la pression de l'oxygène et à la durée de l'exposition, voir l'Encyclopédie des gaz de L'MEGS.

Aussi connu comme toxine du système nerveux central à des concentrations supérieures à 100 % d'oxygène et à des pressions atmosphériques élevées.

INGESTION: Aucune

EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË: Apparition d'hyperoxie qui mène à la pneumonie. Les concentrations de 25 à 75 % molaire risquent de provoquer

l'inflammation de matières organiques du corps. Les engelures font passer la coloration de la peau au gris ou au blanc et peuvent être suivies par la formation d'ampoules.

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE: Aucune

LIMITES DE L'EXPOSITION: Aucune MPT n'est établie (ACGIH 1995-1996). L'oxygène est l'élément "vital" de l'atmosphère dans laquelle nous vivons et que nous respirons (teneur d'environ 20 % molaire dans l'atmosphère).

PROPRIÉTÉ IRRITANTE: Aucune

SENSIBILISATION AU PRODUIT: Aucune

CANCÉROGÉNÉCITÉ, EFFETS SUR LA REPRODUCTION: Aucune

TÉRATOGENÉCITÉ, MUTAGÉNÉCITÉ: Aucune

PRODUITS TOXICOLOGIQUEMENT SYNERGIQUES: Aucun produit

MESURES PRÉVENTIVES

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL: Gants isolés et amples.
Lunettes de sécurité et écran facial. Chaussures de sécurité.

CONDITIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES: L'oxygène liquide ne peut être manipulé en présence d'aciers au carbone ou d'aciers alliés doux. Les aciers inoxydables 18-8 et 18-10 sont acceptables, de même que le cuivre et ses alliages, le nickel et ses alliages, le laiton, le bronze, les alliages de silicium, le Monel®, l'Inconel® ou le béryllium. Le Téflon® et le Kel-F® forment les meilleurs joints. Voir aussi la brochure G-4 de la CGA.

MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT:
L'oxygène liquide est livré dans des réservoirs fixes isolés sous vide et installés en clientèle, ou dans des bouteilles isolantes isolées sous vide.

Les installations en clientèle doivent être exploitées conformément aux instructions du fabricant et de MEGS Inc.. Ne pas tenter de réparer ou de régler ces installations, ni d'en modifier autrement le fonctionnement. En cas de mauvais fonctionnement ou de problème relié à leur exploitation, communiquer sans délai avec l'établissement de MEGS Inc. le plus proche.

Les bouteilles isolantes doivent être utilisées que dans des endroits bien ventilés et conformément aux instructions du fabricant et d'MEGS Inc.. Elles doivent toujours être à la verticale. Les transporter au moyen d'un chariot adéquat. Adopter pour ces bouteilles d'inventaire "premier entré, premier sorti". Tenir les

bouteilles éloignées des sources de chaleur et des flammes. Ne pas modifier le dispositif de sécurité. Fermer le robinet après utilisation ou épuisement d'une bouteille.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS: Voir ci-dessus les mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement.

MÉTHODES ET ÉQUIPEMENT DE MANUTENTION: Voir ci-dessus les mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement.

EXIGENCES EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE: Voir ci-dessus les mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement.

CLASSIFICATION TMD: .2.2 (5.1)

CLASSIFICATION SIMDUT: A, C

RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX EN MATIÈRE D'EXPÉDITION: Les bouteilles isolantes d'oxygène liquide doivent toujours être expédiées à la verticale.

PREMIERS SOINS

PREMIERS SOINS PARTICULIERS À ADMINISTRER : IL EST ESSENTIEL DE PRODIGUER TRÈS RAPIDEMENT DES SOINS MÉDICAUX DANS TOUS LES CAS DE SUREXPOSITION A L'OXYGÈNE LIQUIDE. LES SECOURISTES DOIVENT CONNAÎTRE LES RISQUES D'INCENDIE ENTRÊMEMENT ÉLEVÉS QUE COMPORTENT LES ATMOSPHÈRES SUROXYGÉNÉES.

INHALATION : Toute personne encore consciente doit être éloignée de la zone contaminée pour qu'elle puisse respirer de l'air frais. Elle doit être gardée au chaud et au repos. Le médecin doit être prévenu que la victime souffre d'hyperoxie.

Toute personne évanouie doit être transportée hors de la zone contaminée et recevoir la respiration artificielle. A la reprise de la respiration, prodiguer les soins décrits ci-dessus. Les soins permanents doivent être en fonction des symptômes et des besoins.

CONTACT AVEC LES YEUX : Voir Contact avec la peau.

CONTACT AVEC LA PEAU : En cas d'engelure ou de contact avec la peau, nettoyer la partie atteinte à l'eau tiède. NE PAS UTILISER D'EAU CHAUDE. Un médecin doit examiner le patient sans délai si la "brûlure" cryogénie a provoqué la formation d'ampoules ou de gelures.

RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

PRÉPARÉE PAR : Service sécurité

DATE PRÉPARÉE : 09/01/00

DERNIÈRE DATE DE RÉVISION : 05/21/01

LES DONNÉES, LES CONSIGNES ET LES RENSEIGNEMENTS SUR CETTE FICHE SONT RÉSERVÉS UNIQUEMENT À L'USAGE DE PERSONNES QUALIFIÉES ET CE, À LEURS RISQUES ET À LEUR DISCRÉTION. LES DONNÉES, LES CONSIGNES ET LES RENSEIGNEMENTS CI-DESSUS PROVIENNENT DE SOURCES QUE NOUS ESTIMONS FIABLES. TOUTEFOIS, MEGS INC. NE GARANTIT NI NE PRÉTEND D'AUCUNE FAÇON QU'ILS SONT EXACTS OU COMPLETS ET N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES OU DE PERTES RÉSULTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE LEUR UTILISATION, BONNE OU MAUVAISE.

v2.0